

Analyse critique et révision de quelques points de vue théoriques sur l'alternance entre A et DANS

HOMMA Yukiyo

(MoDyCo UMR 7114, Université de Paris X – Nanterre)

1. Introduction

Cette contribution consiste à 1°) effectuer l'analyse critique de quelques points de vue théoriques concernant les prépositions, en prenant comme exemple l'alternance entre *à* et *dans* et à 2°) proposer un autre point de vue, qui nous paraît plus conforme à la réalité de la langue, et, par conséquent, qui ouvre plus de perspectives dans l'apprentissage des prépositions en Français Langue Etrangère. Nous démontrerons que les explications sur l'alternance entre *à* et *dans* que nous trouvons fréquemment dans des ouvrages de grammaire traditionnelle ne reposent que sur des aspects locaux du mécanisme générateur mis en place par chacune de ces deux prépositions.

Dans un premier temps, nous allons analyser diverses explications portant sur l'alternance entre *à* et *dans*. Ensuite, nous tenterons de défendre les avantages de notre point de vue en examinant les divers emplois de chacune des prépositions *à* et *dans*.

2. Analyse critique de diverses explications fréquentes concernant *à* et *dans*

Les explications que l'on trouve fréquemment concernant l'opposition entre *à* et *dans* sont d'ordre soit sémantique soit grammatical.

L'explication du point de vue sémantique, qui laisse entendre que la différence entre *à* et *dans* concerne la localisation spatiale, est souvent formulée ainsi : « Avec *à*, le lieu est conçu comme un point, mais avec *dans*, on conçoit l'intériorité du lieu ». Nous trouvons ce même type d'explication chez M. Grevisse (1993), G. Gougenheim (1949), R.-L. Wagner et J. Pinchon (1962), pour ne citer que ces linguistes. Cette explication s'avère non convaincante quand on examine chacune des paires d'exemples suivants :

(1) 1. *Jean est (à / dans) l'hôpital.*

2. *Jean est (à / dans) la rue.*

Il est vrai que, dans la version avec *dans*, l'intériorité est plus ou moins exprimée. Mais dans la version avec *à*, il ne suffit pas de dire que le lieu est conçu comme un point : en effet, ces énoncés ne consistent pas à préciser la localisation de *Jean* mais son état : respectivement, dans (1)1, une affection qui a nécessité son hospitalisation, et, dans (1)2,

le dénuement de la personne sans logis. Par conséquent, il n'est pas possible de représenter l'opposition entre *à* et *dans* comme 'point VS intériorité'.

Cette opposition s'avère encore moins pertinente dans les exemples (2) :

- (2) 1. *Après le bac, Jean est entré (à /*dans) l'université.*
 2. *Après le bac, Jean est entré (*à /dans) une université américaine.*

Dans ces deux exemples, nous relevons une différence d'acceptabilité de préposition alors que le propos concerne chaque fois l'entrée dans une université : il est possible de dire '*entrer à l'université*' mais pas '*entrer dans l'université*'. De même, on peut dire '*entrer dans une université américaine*' mais pas '*entrer à une université américaine*'. L'entrée dans une université comme étudiant n'est pas de l'ordre de la localisation spatiale. Donc, le choix de la préposition ne repose pas sur la différence comme 'point VS intériorité'.

Présentons un autre type d'explication sémantique. D'après H. Frei (2003), « *le contraste entre A et DANS correspond à une opposition entre le générique et le spécifique* ». Cette explication n'est pas pertinente car la préposition *à* peut très bien se combiner avec un substantif spécifique comme dans l'exemple suivant :

- (3) *Jean est à l'hôpital du quartier Montrapon.*

De plus, « *l'opposition entre le générique et le spécifique* » laisse entendre que le terme qui suit les deux prépositions a le même sens. Or, dans l'exemple (1)2, le sens du terme *rue* est complètement différent selon les prépositions, et, d'ailleurs, avec l'expression *dans la rue*, le terme *rue* est conçu plutôt comme générique que spécifique. Ainsi, les explications sémantiques proposées s'avèrent non pertinentes.

Passons alors à l'examen de l'explication grammaticale. Présentons comme exemple l'explication de C. Fahlin (1942) : « *Il suffit d'introduire un qualificatif, ou d'échanger l'article défini contre l'article indéfini ou contre l'article défini au pluriel pour qu'on soit obligé de mettre dans au lieu de à* ». Ajoutons qu'il existe des cas où l'introduction d'un qualificatif se double de l'échange de l'article défini contre l'article indéfini, comme l'atteste l'exemple (2) : effectivement, on dit '*entrer à l'université*' mais pas '*entrer à une université américaine*'. Avec le régime '*une université américaine*', on doit dire '*entrer dans une université américaine*'. Mais ce type d'explication grammaticale suggérée par C. Fahlin ne montre que des phénomènes attestés sans expliquer pour quelle raison ils sont tels. On ne sait pas pourquoi l'ajout d'un

qualificatif, un simple changement d'article, ou les deux modifications grammaticales entraînent le changement de préposition sans qu'on observe une grande rupture de 'sens'. D'ailleurs, nous rencontrons des cas où cette explication grammaticale n'est même pas applicable : d'abord, dans (3), le terme *l'hôpital* est suivi d'un qualificatif mais la préposition *à* est toujours valable. Donc il n'est pas juste de dire que l'ajout d'un qualificatif contraint au changement de préposition entre *à* et *dans*. Ensuite, toujours à propos de l'explication de C. Fahlin : dans l'exemple suivant, entre les deux versions, il ne s'agit pas d'un simple changement d'article car, avec '*à la maison*', le terme *maison* est conçu comme « foyer » alors qu'avec '*dans une maison*', le même terme représente un simple bâtiment. C'est-à-dire que, dans (4), le sens est totalement différent selon les prépositions :

(4) *Jean est (à la / dans une) maison.*

Nous avons vu que les explications que nous venons d'examiner ne sont pas pertinentes déjà dans le domaine dit 'spatial'. Cette explication perd encore plus de pertinence dès qu'on passe à d'autres domaines. Par exemple, dans (5), il est difficile de rendre compte de la différence entre les deux versions à partir, par exemple, des oppositions 'point VS intériorité' ou 'générique VS spécifique' :

(5) *Jean est (à / dans) l'armée.*

Ainsi, il est nécessaire de trouver une autre explication qui ouvre plus de perspectives pour une compréhension d'ensemble des prépositions qui occupent une place importante dans l'apprentissage d'une langue étrangère, ici le français.

3. Proposition d'un autre point de vue

Maintenant, nous allons présenter un autre point de vue sur le fonctionnement de la préposition, qui va dans le sens des travaux avancés par J.J. Franckel et D. Paillard. Ce point de vue consiste à considérer que tous les emplois d'une préposition sont régis par les mêmes propriétés fonctionnelles, si l'on entend par '*propriétés fonctionnelles*' une caractérisation abstraite et générale du fonctionnement d'un terme propre à rendre compte de la singularité de chacune des valeurs en contexte de ce terme. Il s'agit de l'*identité* de chaque terme. Si je prends comme exemple le cas de la préposition *dans*, nous considérons que cette préposition manifeste le même fonctionnement dans l'emploi du type '*J'arrive dans 10 minutes*' que dans l'emploi du type '*Jean est dans l'église*'. Il est vrai que nous avons l'impression que ces emplois de *dans* sont sémantiquement différents, mais nous considérons que cette différence perçue n'est

qu'un effet contextuel des propriétés fonctionnelles de la préposition *dans*. Ainsi, selon nous, tous les emplois d'une préposition sont égaux en tant que réalisations en contexte des propriétés fonctionnelles d'une unité morpholexicale.

Notre approche est très différente, par exemple, de celle de C. Vandeloise, que nous appelons 'spatialisme', parce qu'elle privilégie les emplois spatiaux et qu'elle suppose que les(des) traits 'communs' dégagés à partir d'un certain nombre d'emplois spatiaux sont généralisables aux autres emplois. Nous n'allons pas développer la raison pour laquelle nous ne soutenons pas cette approche, ce point ayant été précisé dans une autre contribution (Y. Homma, 2006b).

Dans notre démarche, l'idée cruciale, soutenue largement par de nombreux linguistes, est qu'une préposition est un relateur entre deux entités, à savoir X (repéré) et Y (repère). Ainsi, pouvons-nous décrire tous les cas prépositionnels par la forme 'X prép. Y'. Dans la forme 'X prép. Y', Y est facilement identifiable : il correspond en général au terme, au syntagme ou à la proposition suivant la préposition. Par contre, l'identification de X ne va pas de soi. L'identification de X est très importante pour l'analyse de la préposition, mais nous ne pourrions pas la traiter en détail dans cette communication.

Dans les lignes qui suivent, nous allons analyser les prépositions *à* et *dans* pour démontrer l'existence d'un mécanisme générateur régissant divers emplois de chacune de ces prépositions. Précisons que, pour éviter la complication de nos explications, nous ne présentons que l'esquisse des propriétés fonctionnelles de chacune des prépositions.

Dans le but de faciliter la lecture, définissons comme GNy le groupe nominal correspondant à Y.

4. Examen des prépositions *à* / *dans*

Commençons par l'examen de la préposition *à*. Dans un premier temps, examinons les exemples suivants :

(6) *Jean est à (l'école / l'église / l'hôpital).*

(7) *Jean est dans (l'école / l'église / l'hôpital).*

(8) *Jean est à Dijon. (cf. Jean est sur Dijon.)*

Analysons d'abord l'exemple (6). Comme il a été évoqué au début, il ne s'agit pas d'une simple localisation spatiale. « *Jean est à l'école* » est susceptible de signifier que *Jean* est écolier et qu'il fait à l'école une activité déterminée par l'école au moment de l'énonciation. « *Jean est à l'église* » peut vouloir dire que *Jean* fait une prière ou une

confession. « *Jean est à l'hôpital* » peut s'interpréter comme '*Jean est hospitalisé*'. Ouvrons une parenthèse : pour ne pas compliquer nos explications, nous éliminons pour l'instant les interprétations par lesquelles '*l'école*', '*l'église*' et '*l'hôpital*' seraient compris comme strictement spécifiques. Par exemple, « *Jean est à l'église* » pour indiquer que *Jean*, qui est plombier, est actuellement en train de procéder à des réparations dans l'église du village. Fermons la parenthèse et revenons à nos exemples, où le sujet fait une activité ou se trouve dans un état évoqué par GNy, GNy étant le terme qui suit la préposition *à*. Autrement dit, « l'état du sujet, *Jean* » (X) est qualifié par les propriétés évoquées par GNy. Ce qui est important ici est que ces propriétés portent des traits spécifiques – on me pardonnera ce néologisme nécessaire - voire singuliers. Singuliers, c'est-à-dire tout à fait uniques. Effectivement, ces exemples représentent l'état spécifique de *Jean* à un moment donné. Pour mieux comprendre cette *singularité*, comparons rapidement des exemples en commutant *à* et *dans*. Dans l'exemple (7), Y est interprété comme un simple bâtiment et le lien avec la fonction de l'entité représentée par GNy n'est pas évoqué. Ici, l'état de *Jean* ne représente rien de spécifique. En revanche, dans l'exemple (6), comme nous l'avons vu, chacun des cas représente un état de fait bien particulier de *Jean*. Ici, Y possède, à lui seul, un trait distinctif et il définit « l'état de *Jean* » (X) par ses propriétés à part entière, c'est-à-dire, singulières. Passons à l'exemple (8). Ici, contrairement au cas précédent, le régime de la préposition étant un nom propre, il ne dégage pas de propriété liée à ce terme. Cependant, ce qui est constant est le fait que le régime de la préposition *à* est conçu comme entité singulière, car un nom propre représente une entité unique au monde, qui peut se distinguer des autres entités par sa singularité. Effectivement, l'énoncé « *Jean est à Dijon* » est employé dans un contexte où il est question de savoir dans quelle ville « se trouve *Jean* » (X). C'est-à-dire que *Dijon* est conçu comme une ville qui s'oppose à *Paris*, *Strasbourg*, etc., et que la position de *Jean* est repérée parmi ces entités distinctes. Pour mieux comprendre, comparons avec l'expression « *Jean est sur Dijon* ». Cette expression peut rappeler, par exemple, que *Jean* est représentant d'une société et qu'il s'est rendu à Dijon. Il s'agit ici d'un contexte qui évoque l'éloignement momentané de l'endroit où se trouve sa société, bref, la position principale de *Jean*. Ainsi, avec '*être sur Dijon*', contrairement au cas de '*être à Dijon*', on ne conçoit pas l'opposition entre les villes par leur représentation singulière. Nous pouvons maintenant traiter le cas de la deuxième interprétation de l'énoncé « *Jean est à (l'école / l'église / l'hôpital)* », énoncé dans lequel GN y représente une entité spécifique. Ce cas s'explique de la même manière que le cas de « *Jean est à Dijon* » en ce que Y qualifie la position de *Jean* par sa singularité en s'opposant à d'autres villes.

Nous avons vu jusqu'ici qu'avec la préposition *à*, Y possède des traits distinctifs et singuliers et qu'il s'oppose à d'autres entités par ces traits.

L'exemple suivant confirme l'explication précédemment établie :

(9) *Jean est (à la cuisine / au salon /* à la chambre).*

Dans cet exemple, GNy, c'est-à-dire, *la cuisine*, *le salon* et *la chambre* désignent les pièces d'une maison. Cependant, le GNy *la chambre* n'est pas acceptable. Si l'on compare les trois GNy, on s'aperçoit que les deux GNy *la cuisine* et *le salon* (dans la mesure où la pièce se distingue par son affectation de la salle de séjour) représentent chacun une pièce toujours unique et marquée prioritairement par une activité¹ fondamentale de la vie quotidienne dans la maison concernant la collectivité, à savoir, respectivement, la cuisine et la réception des visiteurs. Ces activités, ayant ainsi leur singularité, se distinguent qualitativement l'une de l'autre. Or, le GNy *chambre* réfère à une pièce caractérisée par trois différences avec les autres : elle n'est pas forcément unique dans la maison ; elle est moins prioritairement marquée par une autre activité de la vie quotidienne, dormir (on peut y travailler, y jouer...) ; elle n'est pas conçue comme un lieu de vie concernant la collectivité mais comme un espace réservé à un individu (*la chambre du fils*, *la chambre d'ami*) ou à quelques membres de la famille liés par leur statut familial (*la chambre des parents*, *la chambre des enfants*). On remarquera d'ailleurs que le terme *chambre*, contrairement à *cuisine* ou à *salon*, peut s'appliquer à d'autres domaines que l'habitation (au sens large) par son acception de lieu clos ou de compartiment : *chambre des cartes*, *chambre des machines*, *chambre froide*.

Passons maintenant à l'exemple (10) auquel nous pouvons toujours appliquer la même explication et qui illustre plus clairement la fonction d'une préposition comme relateur entre deux entités, X et Y :

- (10) 1. *Jean est à l'eau.*
 2. **Ton poisson rouge est à l'eau.*
 3. *J'ai remis ton poisson rouge à l'eau.*

Ce que nous pouvons tout d'abord constater est que, une fois de plus, il ne s'agit pas d'une simple localisation spatiale. Car, on ne peut pas dire '*Ton poisson rouge est à l'eau*' alors que '*ton poisson rouge*' est susceptible d'être situé par *l'eau* comme *Jean*

¹ Une remarque semblable a été présentée par C. Vandeloise. (1988)

dans l'exemple (10)1. Ensuite, dans (10)3, contrairement à (10)2, le GNy *ton poisson rouge* est accepté dans la phrase alors que '*ton poisson rouge*' est toujours concerné par *l'eau*. Examinons (10)1. Ici, on parle de « l'état de *Jean* » (X), soit de l'état d'un être humain. Ici, *l'eau* (Y) n'est pas conçue comme un simple espace mais comme une entité qui n'est pas le lieu de vie d'un être humain. Ainsi, contextuellement, *l'eau* est conçue comme une entité ou un lieu qui se distingue d'autres lieux où *Jean* est « dans son élément ». Donc, nous pouvons dire que Y (*l'eau*) porte un trait distinctif qui détermine un état de *Jean*. Par contre, dans (10)2., Y (*l'eau*) n'a pas de trait distinctif par rapport à « l'état de *ton poisson rouge* » (X), car, pour un poisson qui se trouve toujours dans l'eau, *l'eau* n'a rien de spécifique quand il s'agit de l'état d'un poisson². Enfin, dans l'exemple (10)3, contrairement à (10)2, il s'agit de « replacer un poisson » (X) dans son lieu de vie depuis un lieu qui n'est pas son lieu de vie, et qui met, normalement, un poisson en danger. Ainsi, contextuellement, ces deux lieux s'opposent par leur représentation singulière, à savoir, « lieu de vie » (donc *l'eau*) et « lieu de danger ». Ainsi, ces trois exemples montrent bien l'importance d'analyser une préposition dans le cadre de la relation entre X et Y.

Passons à des emplois autres que les emplois 'spatiaux' :

- (11) 1. *Tu peux jouer cette pièce (à la guitare / *à ma guitare) ?*
 2. *Tu peux couper ce bois (à la scie /*à la scie posée sur la chaise) ?*

Ici, dans le contexte, il s'agit de jouer une pièce musicale. Compte tenu de l'hypothèse avancée jusqu'ici, nous pouvons penser que, concernant le propos « jouer une pièce musicale » (X), on conçoit l'opposition entre les instruments comme piano, violon, guitare, etc. mais pas l'opposition entre '*ma guitare*' ou encore '*la guitare qui est contre le mur*', par exemple³. Le même type d'analyse est valable pour l'exemple (11)2.

Passons à l'exemple (14) :

- (12) *Salade au thon / tasse à thé / moulin à vent / sac à dos / verre à pied*

² Le même type de phénomène :

1. *Jean vit à la montagne.*

2. **Les chamois vivent à la montagne.* (cf. *Les chamois vivent dans la montagne.*)

Dans ces exemples, si le sujet représente un être humain, on peut dire '*vivre à la montagne*'; sinon, quand le sujet représente un être non humain, il faut dire '*vivre dans la montagne*', comme pour les chamois. Dans le cas de l'être humain, comme lieu pour effectuer l'action « vivre », on peut concevoir l'opposition entre « montagne » (Y) et « ailleurs qu'à la montagne » alors qu'avec un être non humain comme les chamois, le lieu de vivre étant fixé à la montagne, il n'est pas possible d'envisager l'opposition des lieux.

³ Ce type d'analyse et de remarque a été effectué par P. Cadiot (1991).

Ici, il s'agit d'une typification. Par exemple, le GN *salade au thon* représente un type de salade, ce qui est évident quand on le compare à '*salade de thon*'. Ensuite, *verre à pied* désigne un type de verre qui se distingue donc d'autres types de verre. Bref, dans ces exemples, Y est conçu comme entité ayant un trait distinctif et il spécifie « l'entité représentée par le terme précédant la préposition » (X).

Maintenant que l'on a analysé le fonctionnement de la préposition *à*, nous comprenons pourquoi le terme qui suit cette préposition a une grande affinité avec un article défini, surtout quand ce terme représente une entité générique, une entité générique qui, par définition, représente une classe d'occurrences et qui s'oppose aux autres classes. C'est parce que, comme nous l'avons vu, la préposition *à* consiste à spécifier une entité par le trait distinctif (et singulier) de Y, Y, c'est-à-dire, l'entité représentée par le régime de la préposition.

Maintenant, examinons la préposition *dans*. Commençons par l'analyse de l'exemple suivant :

(13)1. *Jean est **dans** le coma*⁴.

2. *Jean vit **dans** la misère*.

3. *Jean vit **dans** le luxe*.

4. *Jean est **dans** son tort*.

Il est caractéristique que ces exemples représentent une situation ou un état de *Jean* qui se détachent d'une autre situation ou d'un autre état implicitement établis. Par exemple, dans (13)1, *Jean* se trouve dans un état détaché de son état normal, disons, de son état de référence⁵. Ainsi, dans cet exemple, *le coma* (Y) est conçu comme en rapport avec une autre entité, « l'état normal de *Jean* » : autrement dit, Y n'a pas de propriétés singulières mais seulement des propriétés dépendantes d'une autre entité pour qualifier « l'état de *Jean* » (X). Pour faciliter la compréhension, définissons cette relation qui unit ces deux entités comme frontière (au sens large) partagée par ces entités. Si l'on réfléchit à la relation entre X et Y dans cet exemple, nous pouvons dire : X, l'état de *Jean* est qualifié par Y qui partage sa frontière avec une autre entité, c'est-à-dire qui n'est appréhendable que compte tenu d'une autre entité. Pour ce qui est des exemples (13)2 et (13)3, ils sont du même type ; contentons-nous de préciser l'entité mise en rapport avec Y : dans (13)2 et (13)3, Y, c'est-à-dire une situation correspondante,

⁴ Exemple de S. Aoki (2002).

⁵ S. Aoki (2002), énonce l'idée selon laquelle « avec **dans**, l'intérieur (non seulement d'ordre spatial) se construit en tenant compte de sa limite ou de la frontière », ce qui suggère l'altérité entre Y et une autre entité.

représentée respectivement par le GN *la misère* et par le GN *le luxe*, est en rapport avec la situation conçue comme ordinaire, bref, la situation de référence pour *Jean* ; dans (13)⁴, le GNy *son tort* représente « la conviction erronée de *Jean* » (Y), qui n'est appréhendée qu'en rapport avec l'extérieur de Y, c'est-à-dire « le fait de ne pas (plus) avoir cette conviction erronée ». Il est à remarquer que l'on ne dit pas '*être dans sa raison*'. C'est parce qu'*a priori* le fait d'avoir raison n'est pas conçu comme se détachant (dépendant) d'un autre repère.

Passons à l'exemple (14) :

(14) *Boire du thé dans une tasse*

Ici, l'action *boire du thé* (X) ne s'effectue que grâce au déplacement du thé depuis l'intérieur de la tasse vers son extérieur. Il se trouve que, concernant X, *boire du thé*, l'entité correspondant au GNy (*une tasse*) n'est conçue qu'en rapport avec une autre entité, à savoir « l'espace extérieur à la tasse ».

Maintenant, nous pouvons comprendre de la même façon l'exemple suivant qui paraît très marginal comme emploi de la préposition *dans* :

(15) *J'arrive dans 10 minutes.*

Ici, l'énonciateur entend arriver à la fin de 10 minutes d'intervalle. A l'intérieur de cet intervalle, l'agent de l'énoncé est conçu comme « pas encore arrivé », et, au franchissement de la frontière de cet intervalle, l'agent de l'énoncé est qualifiable comme « arrivé ». Par conséquent, la réalisation de l'action « arriver » n'est concevable que compte tenu du franchissement de la frontière de l'intervalle. L'analogie de relation qui existe entre les exemples (14) et (15) permet de mieux comprendre cet emploi de *dans* : « le thé dans une tasse » (exemple 14) correspond, (dans l'exemple 15), à l'agent de l'énoncé qui n'est pas encore arrivé et qui vise à réaliser l'action « arriver ». Ensuite, le thé qui franchit le bord de la tasse dans (14) correspond, dans (15), à l'agent de l'énoncé qui franchit la frontière de l'intervalle de 10 minutes. Dans ces deux cas, encore une fois, Y est conçu en rapport à une autre entité, et ce lien est indispensable pour la réalisation de l'action.

Ensuite, considérons l'exemple (16) :

- (16) 1. *Après le bac, Jean est entré dans une université américaine.*
 2. *Dans les aigus, ce violon a un timbre un peu dur.*

Cet exemple paraît très différent des cas examinés jusqu'ici, mais il est toujours possible d'appliquer le même modèle d'explication précédemment avancé. Ce qui est caractéristique dans ces exemples est que GNY représente une entité sous-catégorisée. Autrement dit, ici, Y est un des composants d'une série. Dans (16)1, il s'agit de l'entrée dans une université. L'énonciateur sait déjà que *Jean* est entré à l'université, et l'on précise dans quel type d'université il est entré : dans, par exemple, une université anglaise, une université allemande, etc. Puisque Y est une des entités sous-catégorisées de la série « université », il est en relation avec d'autres composants de la série. Ici encore, on doit tenir compte de la relation dépendante entre Y et d'autres entités. En ce qui concerne l'exemple (16)2, il s'agit du même type d'emploi de *dans*, que nous n'analyserons pas en détail.

Finissons l'analyse des emplois choisis de *dans* avec l'exemple suivant :

(17) *Jean est dans (l'école / l'église / l'hôpital).*

Ici, contrairement à la version avec *à* que nous avons déjà examinée, Y (*l'école, l'église, l'hôpital*) est toujours directement une entité spécifique. Il s'agit d'une école ou d'une église que connaissent les interlocuteurs. De plus, dans cet exemple, contrairement à la version avec *à*, l'état de *Jean* ne concerne pas les propriétés évoquées par Y. Par exemple, « *Jean est dans l'église* » n'exprime pas que Jean fait une activité liée au terme *l'église* mais qu'il se trouve au sein d'une entité physique nommée comme '*l'église*'. Etant conçue comme entité physique, « l'église » partage sa frontière avec d'autres entités physiques. Ainsi, « la localisation de Jean », qui est ici X, est repérée par Y qui est en rapport avec d'autres entités.

5. Réexamen de phénomènes problématiques

Nous devons maintenant vérifier que nos hypothèses rendent bien compte des premiers exemples, qui nous ont permis de critiquer les définitions habituelles. Selon les observations qui précèdent, la grande différence entre ces deux prépositions est que, avec *à*, Y a un trait distinctif et singulier, et que ce trait spécifie X. Par contre, avec *dans*, Y n'a pas de trait distinctif par rapport à X, et Y n'est appréhendé qu'en rapport avec une autre entité.

Revenons à l'exemple (1)1. Dans « *Jean est à l'hôpital* », on sait que *Jean est hospitalisé*. C'est une spécification de l'état de *Jean* à un moment donné. Plus précisément, c'est une spécification de « l'état de *Jean* » (X) par un trait distinctif. Par

contre, avec *Jean est dans l'hôpital*, Y n'est conçu que comme entité physique qui partage une frontière avec d'autres entités. Autrement dit, Y est en rapport avec d'autres entités, bien entendu, en parlant de l'état de Jean, qui est ici X. Ainsi, nous comprenons maintenant que les deux versions de cet exemple sont loin d'être explicables par l'opposition telle que 'point VS intériorité' et que ces deux versions relèvent de deux mécanismes très différents.

Ensuite, passons à l'exemple (2) :

- (2) 1. *Après le bac, Jean est entré (à /*dans) l'université.*
 2. *Après le bac, Jean est entré (*à /dans) une université américaine.*

Ici, la version avec *à* peut se comprendre de la même façon que la version avec *à* de l'exemple (1)1. Il s'agit d'une spécification de l'existence de *Jean* par le trait distinctif de Y. Effectivement, au cours de sa vie, le fait d'entrer à l'université est considéré comme un évènement de son itinéraire personnel. Par contre, avec la version *dans*, la question est de préciser de quel genre d'université il s'agit dans la série, disons, *université*. Etant un des composants de la série, « *une université américaine* », qui est ici Y, est relativisé par rapport à d'autres composants de la série ; Y n'est conçu qu'en rapport avec d'autres entités. C'est pour cela, *a priori*, que l'on dit moins naturellement *Jean est entré dans une université*, sans qualification apportée au terme *université*.

Maintenant, nous pouvons comprendre que la sélection entre *à* et *dans* n'est pas dictée par une opposition sémantique du type 'point VS intériorité', et encore moins par une détermination grammaticale (substantif avec article défini et sans qualification VS substantif avec article indéfini et avec qualification) mais qu'elle dépend et tient son intelligence de deux mécanismes différents et indépendants l'un de l'autre.

6. Conclusion

Nous avons vu qu'à travers divers emplois d'une préposition, se manifeste un mécanisme générateur, autrement dit, l'ensemble des propriétés fonctionnelles de cette préposition. Les propriétés fonctionnelles de chacune des prépositions *à* et *dans* permettent de se rendre compte des phénomènes locaux qui engendrent les catégories ou les distinctions investies ici pour caractériser le régime spécifique de chaque préposition telles que *défini*, *indéfini*, *point*, *intériorité*, *spécifique*, *générique*, etc. Mais l'inverse n'est pas vrai : l'accumulation de ces distinctions locales n'amène pas à la

déduction des propriétés fonctionnelles de chacune de ces deux prépositions, déduction qui est indispensable pour une compréhension radicale.

Rappelons qu'il est crucial d'essayer de comprendre chacun des emplois de la préposition dans le cadre de la relation entre deux éléments, X (repéré) et Y (repère), liés par la préposition, une préposition étant un relateur entre deux éléments. Cette importance a été démontrée avec quelques paires d'exemples du type : « **Mon poisson rouge est à l'eau.* » / « *Je remets mon poisson rouge à l'eau.* »

Il restera à présenter les analyses non seulement sur les emplois de chacune des prépositions *à* et *dans* qui n'ont pu se réaliser dans le cadre limité de cette contribution mais aussi sur les autres prépositions, pour qu'une réflexion suffisante soit mise à la disposition de la recherche en didactique du FLE, ma préoccupation ultime.

Bibliographie

- Anscombre, J.-C., 1990, Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur, *Langue Française*, 86, p. 103-125.
- Aoki, S., 2002, Furansugo to nihongo tono kûkan hyôgen no taishô – 'naka' to DANS ni tsuite, *Nihongogaku*, 21, Tôkyô, Meiji Shoin, p. 74-83.
- Cadiot, P., 1991, A la hache ou avec la hache? Représentation mentale, expérience située et donation du référent, *Langue française*, 91 : *Prépositions, représentations, référence*, p. 7-23.
- Cadiot, P., 1997, Les prépositions abstraites en français, Armand Colin.
- Fahlin, C., 1942, Etudes sur l'emploi des prépositions *en*, *à*, *dans* au sens local, Vilhelm Ekmans Universitetsfond, Uppsala.
- Franckel, J.-J., 2004, De l'interprétation à la glose : vers une méthodologie de la reformulation. (à paraître)
- Franckel, J.-J., Paillard, D., 1998, Les emplois temporels des prépositions : le cas de *sur*, Variations sur la référence verbale, *Cahiers Chronos*, 3, Université de Dunkerque, p. 199-212.
- Frei H., 2003, *La grammaire des fautes*, Rennes, Ennoïa. (réédition)
- Gougenheim, G., 1949, L'espace à deux dimensions et l'espace à trois dimensions en français moderne, *Journal de Psychologie*, Presses universitaires de France, p. 35-52.
- Grevisse, M., 1993, Le bon usage, Duculot.
- Homma, Y., 2002, Approche énonciative des prépositions A et DANS, T.E.R. de Maîtrise Sciences du Langage, Université de Franche-Comté, Besançon.

- Homma, Y., 2006a, La source de 'l'approximation' dans *par ici, par là, par là-bas*, *Linx*, 53, l'Université de Paris X – Nanterre, p. 121-134.
- Homma, Y., 2006b, Réflexions sur l'analyse de l'identité d'une préposition : le cas de DANS, *Modèles Linguistiques*, 54, Tome XXVII-2, *La préposition en français*, p. 25-36.
- Leeman, D., 1988, Les difficultés ? Quelles difficultés ?, *Le français aujourd'hui*, 83, Paris, AFEF, p. 7-18.
- Leeman, D., 1999, Dans un juron, il sauta sur ses pistolets. Aspects de la polysémie de dans, *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 6, PUO, p. 71-88.
- Matsuda, T., 1998, L'alternance prépositionnelle entre A et DANS, Université d'Otsuma Joshi daigaku, Japon.
- Spang-Hanssen, E., 1963, *Les prépositions incolores du français moderne*, Copenhague, G.E.C. Gads Forlag.
- Vaguer, C., 2006, L'identité de la préposition dans : de l'identité à la coïncidence, *Modèles Linguistiques*, 53, Tome XXVII-2, *La préposition en français*, p. 111-130.
- Vandeloise, C., 1988, Les usages statiques de la préposition à, *Cahiers de Lexicologie*, 53, p. 119-148.
- Vandeloise, C., 1993, Les analyses de la préposition DANS, *Lexique*, 11, *Les prépositions*, Presses universitaires de Lille, p. 15-40.
- Wagner, R., Pinchon, J., 1962, *Grammaire du français*, Paris, Hachette.